



Réponses aux questions des représentants de proximité TNE CFTC mai 2025

1 -Lors de leurs passages au PAP de Vendin le Vieil, nos élus ont constaté un problème de confidentialité. En effet, lorsqu'une personne est à son poste de travail, elle peut entendre les échanges qui se tiennent dans les bureaux adjacents. La situation devient encore plus problématique lorsque les portes sont fermées, amplifiant l'écho et la propagation des sons.
La direction a-t-elle prévu des travaux pour pallier cet inconfort ?

Réponse : Il n'est pas prévu de travaux complémentaires. Chacun doit veiller aux intonations et niveaux de voix si un sujet confidentiel est partagé avec le sociétaire ; ce qui n'est pas la majorité des cas.